

LES DÉCODEURS

L'apprentissage est-il un

AU CŒUR DES POLITIQUES EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES JEUNES, CE MODE DE FORMATION GARANTIRAIT, NOTAMMENT AUX ADOLESCENTS LES PLUS EN DIFFICULTÉ, UNE BONNE INSERTION DANS LE MONDE DU TRAVAIL. TROIS SPÉCIALISTES DONNENT LEUR AVIS. *Propos recueillis par Marion Esquerré – Photographies: Benjamin Béchet, Frédéric Lancelot, Bruno Fert*



BENJAMIN BECHET

Emmanuel Sulzer

Sociologue au Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq)

L'apprentissage fait la différence au cours des premières années

\\ Avec un bac seul, les élèves de filière générale s'intègrent difficilement au marché du travail, contrairement aux détenteurs d'un bac ou d'un brevet professionnel, ou d'un CAP. C'est normal : la voie générale vise la poursuite d'études supérieures. Elle ne prépare pas à un emploi, à la différence de la filière professionnelle. Au sein de cette dernière, si l'on compare la voie scolaire en lycée professionnel avec la voie de l'apprentissage (alternance entre centre de formation des apprentis et entreprise), l'apprentissage se révèle à diplôme égal un accélérateur d'insertion dans l'emploi, et même dans l'emploi en CDI. Cela s'explique par le fait que les apprentis ont déjà passé, avant les autres, le premier obstacle du recrutement. Sans compter que certains d'entre eux trouvent leur premier emploi là où ils ont fait leur apprentissage. Cela étant, au bout de cinq à sept ans dans le marché du travail, leur taux respectif d'insertion dans l'emploi devient équivalent. Passer par l'apprentissage ne joue pas non plus sur le salaire, car à ce niveau de qualification, les rémunérations sont relativement normées par les conventions collectives. Avec un bac professionnel, quel que soit le mode de formation suivi, au premier emploi, on est souvent au niveau du smic. //

MA CONCLUSION

Sur le marché du travail, un bac professionnel, un brevet professionnel et, dans la plupart des métiers, un CAP ont plus de valeur qu'un bac général. Et le fait de passer par un apprentissage accélère l'accès à un premier emploi, puis à un emploi stable.

tremplin vers la réussite ?



FREDERIC LANCELOT

Prisca Kergoat

Chercheuse en sociologie au Centre d'études et de recherche Travail Organisation Pouvoir (Certop)

Cette voie de formation n'a rien de facile et est très sélective

\\ On pense que les jeunes ont une mauvaise image de l'apprentissage, mais ce n'est pas ce que l'on constate dans les enquêtes. En revanche, les places manquent. Selon une étude réalisée pour le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, 30 % des élèves de lycée professionnel ont été recalés à la porte de l'apprentissage. Ceux qui y entrent le plus facilement sont issus d'un milieu d'indépendants ou d'artisans, avec un réseau qui leur permet de trouver une bonne place, chez un employeur fiable. C'est pour eux un véritable tremplin dans le monde du travail. L'apprentissage est donc très sélectif. Par ailleurs, avec la disparition du redoublement, on y entre de plus en plus tôt. Un jeune sur deux a 15 ans ou moins lorsqu'il accède à une formation professionnelle. Cela implique de décider de son avenir sans avoir réellement les billes pour choisir son métier. Une fois dans le bain, ils sont parfois confrontés à des ambiances de travail et à des situations professionnelles auxquelles ils ne sont pas préparés. Les métiers du bâtiment, de l'industrie, de la coiffure, du soin à la personne, de l'esthétique, par exemple, éprouvent le corps des adolescents et, parfois, leur éthique ou leurs valeurs. //

>>>

MA CONCLUSION

L'apprentissage peut apporter une formation de qualité. Mais il est difficile d'accès. Le fait de s'orienter et de se confronter à la dureté du travail très tôt accroît le risque d'échec, d'autant que l'accompagnement des jeunes est souvent insuffisant.

DOSSIER FAMILIAL 15

LES DÉCODEURS



BRUNO FERT

Bernard Stalter

Président du réseau national des chambres des métiers et de l'artisanat (CMA France)

L'apprentissage change d'image et va se développer

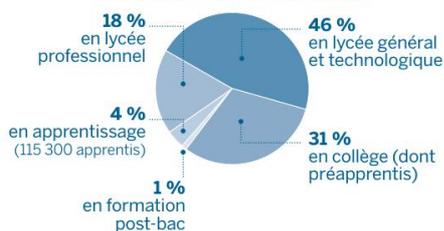
\\ Personnellement, quand j'ai choisi mon orientation, j'ai surtout choisi un métier, avec une qualification, un salaire et l'indépendance qui va avec. Je n'ai jamais connu le chômage et je suis devenu chef d'entreprise. Tout cela grâce à l'apprentissage ! Aujourd'hui, il y a environ 700 000 emplois à pourvoir dans l'artisanat et, dans les dix prochaines années, environ 300 000 entreprises seront à reprendre. Mais il faut reconnaître que pour un employeur, embaucher un apprenti est à la fois un investissement, en termes de temps, et un risque. L'apprenti, et c'est bien normal, n'a pas les compétences et les qualifications pour être opérationnel dès son arrivée. Pour le maître d'apprentissage, cela implique un vrai engagement, d'avoir la fibre pédagogique et le goût de la transmission de son savoir-faire. Notre réseau des chambres de métiers et de l'artisanat a été entendu sur cette problématique. La loi pour choisir son avenir professionnel prévoit un accompagnement pour les employeurs et valorise le rôle des maîtres d'apprentissage. Elle met aussi en place un « sas d'apprentissage » qui permettra aux jeunes d'affiner leur choix et de se mettre à niveau, pour éviter l'échec. Car près de 50 % des cas de rupture de contrat d'apprentissage sont liés à un problème d'adéquation avec l'emploi choisi. //

MA CONCLUSION

Dans un monde toujours plus technique, l'apprentissage est la voie professionnalisante par excellence. La récente loi devrait permettre son développement. Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat entend accueillir, dans les quatre ans, 60 000 apprentis supplémentaires dans ses CFA.

REPÈRES

3,2 MILLIONS DE JEUNES DE 14 À 17 ANS SCOLARISÉS



Source : Éducation nationale, pour l'année 2016-2017.

TAUX DE RUPTURE DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE

24,2 %
pour les contrats de 24 mois

5,3 %
pour les contrats de 6 à 12 mois

Source : Dares, pour les contrats débutés en 2015-2016 tous niveaux confondus.

TEMPS MOYEN POUR TROUVER UN PREMIER EMPLOI SIGNIFICATIF

	Après un CAP ou BEP	Après un bac pro
Obtenu en apprentissage	7,6 mois	3,5 mois
Obtenu en lycée professionnel	11 mois	6,8 mois

TAUX DE CHÔMAGE APRÈS 5 ANS

	Après un CAP ou BEP	Après un bac pro
Obtenu en apprentissage	20 %	11 %
Obtenu en lycée professionnel	30 %	20 %

Source : Cereq, enquête Génération réalisée en 2010 et 2015.